

Pr Gaël GRIMANDI
Président de la Conférence des
Doyens des Facultés de Pharmacie
de France
9 rue Bias – BP 61112
44035 NANTES Cedex 1

CONCARNEAU, le 03 avril 2023

Objet : soutien de l'URPS Pharmaciens de Bretagne aux propositions de la Conférence des Doyens des Facultés de Pharmacie de France

Monsieur le Président,

L'Union Régionale des Professionnels de Santé Pharmaciens (URPS) Libéraux de Bretagne, que j'ai l'honneur de présider, a pris connaissance des propositions formulées par la Conférence des Doyens des Facultés de Pharmacie de France en vue de renforcer l'attractivité des études pharmaceutiques et de répondre aux enjeux démographiques actuels.

Soyez ainsi assuré du soutien de notre Union dont les membres n'ont pu que tristement constater les chiffres alarmants observés dans les 24 UFR de Pharmacie : à l'exception d'Angers, il semblerait, malheureusement, qu'aucune autre ville n'échappe au phénomène de sous-recrutement en deuxième année de formation de sciences pharmaceutiques (DFGSP2). Le nombre de places vacantes y est anormalement élevé : à titre d'exemple, en 2022, 42 places n'ont pas été pourvues à Rennes.

Beaucoup de nos confrères et de nos consœurs s'inquiètent de cette évolution défavorable qui laisse présager, à plus ou moins long terme, une désertification pharmaceutique dans un contexte où l'accès aux soins de premiers recours représente pourtant un enjeu majeur de santé publique. Certains sont, d'ailleurs, déjà confrontés à des problématiques de ressources humaines qui risquent malheureusement de s'accroître alors même que les missions du pharmacien d'officine sont en plein essor.

Il est donc urgent d'agir : la Réforme d'Entrée dans les Etudes de Santé (REES), mise en place il y a deux ans, n'a vraisemblablement pas permis d'atteindre les objectifs fixés. Il est donc important d'y apporter les ajustements nécessaires afin de retrouver une pleine maîtrise du recrutement des étudiants, que nous souhaitons engagés et déterminés à s'investir dans des études de pharmacie, dès la première année via la plateforme « Parcoursup ». Réinstaurer cette « filiarisation » devrait sans aucun doute mettre un terme à la hiérarchisation des études de santé, fortement délétère pour l'avenir de la profession que nous représentons.

Notre URPS s'engage, en outre, à tout mettre en œuvre pour accroître la visibilité de la filière et promouvoir le métier de pharmacien. Comptez là encore sur sa mobilisation pleine et entière.

Je reste, comme l'ensemble des élus et de l'équipe, à votre disposition et vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

Dr Luc MOUGIN
Pharmacien d'officine
Président de l'URPS Pharmaciens de Bretagne

